

BRONCHIOLITE À VRS

DES MOYENS DE PRÉVENTION EXISTENT !

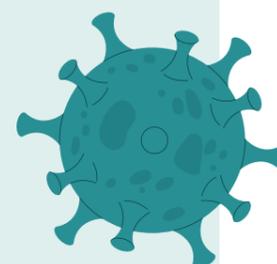
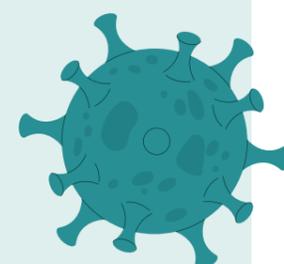
Une bronchiolite à VRS, c'est quoi ?

La bronchiolite est une maladie contagieuse, qui entraîne des difficultés à respirer. Elle est provoquée par un virus, dénommé « virus respiratoire syncytial » (VRS). Avant l'âge de 2 ans, **9 bébés sur 10 auront été infectés par le VRS.**

En France, **le VRS circule généralement l'hiver**, avec des épidémies de septembre à mars.

1 bébé sur 20 est hospitalisé pour bronchiolite **durant sa première année de vie.**

87% des bébés hospitalisés n'ont pas de facteurs de risque et sont nés à terme et en bonne santé.



Comment protéger votre bébé d'une forme grave ?

Au cours de l'hiver 2023-2024, l'injection d'un anticorps monoclonal a permis de réduire de 83% les hospitalisations dues au VRS chez les nourrissons ayant reçu 1 seule dose.

(données de l'épidémie 2023/2024).



Au CHIC

Si votre bébé naît entre le 15 septembre 2024 et le 15 février 2025, une injection intramusculaire de cet anticorps (Beyfortus®) sera proposée à la maternité du CHIC.



Si vous ne souhaitez pas que l'injection ait lieu à la maternité du CHIC, une ordonnance vous sera remise.

Cette ordonnance vous permettra :

- un retrait en pharmacie muni d'une carte vitale, **(remboursement à 30% par la Sécurité Sociale - le reste est généralement pris en charge par votre mutuelle - renseignez-vous).**
- une injection en ville par un médecin, une sage-femme ou un(e) infirmier(e) de votre choix.



À NOTER

Un vaccin, destiné aux femmes enceintes (à administrer entre 32 et 36 semaines d'aménorrhée), sera prochainement disponible. Il permettra de protéger le nourrisson de la bronchiolite jusqu'à ses 6 mois grâce à l'immunisation active de sa mère pendant la grossesse. Pour en savoir plus, parlez-en avec votre médecin ou votre sage-femme.

Et les gestes barrières ?

Le VRS se transmet facilement d'une personne à une autre par la salive, la toux et les éternuements. Le virus peut également rester sur les mains, surfaces et objets (comme sur les jouets, les tétines, les "doudous").

Vous pouvez diminuer les risques de transmission du VRS à votre bébé en respectant les gestes barrières (se laver régulièrement les mains, porter un masque en cas de rhume, nettoyer les surfaces de contact, aérer régulièrement les pièces, éviter d'emmener son bébé dans les endroits publics confinés : transport, centres commerciaux, etc.)

